

QUAI SALAM



HIVER 2024

*Soutenons,
Aidons,
Luttons,
Agissons
Pour les
Migrants !
Et les pays
En difficulté*



La présidente, Yolaine Bernard, et le Comité Directeur, vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

BONNE ANNÉE 2025



Jean-Claude Lenoir, président de Salam, décédé le 11 juillet 2024



Banderole présente à chaque commémoration : elle porte les noms des disparus (quand ils sont connus).



ÉDITORIAL

VINGT ANS APRÈS, NON JEAN-CLAUDE N'EST PAS MORT...

Jugé à Boulogne-sur-mer* pour avoir accueilli des réfugiés chez lui, Lenoir avait offert à la cour une formule comme un coup de poing. « **J'ai hébergé une maman avec un bébé de 6 mois, j'ai hébergé quelqu'un qui n'avait plus de jambes. Vous voyez, je vous le dis, monsieur le président, si pour cela, ce soir, je vais en prison, je pense que la France aura perdu.** » Condamné mais dispensé de peine, Jean-Claude Lenoir avait difficilement vécu son contrôle judiciaire.

Extrait d'un article de Florent Caffery, dans la revue « Society » du 8 novembre 2024.

*Le jugement avait été rendu à 5 h du matin, le 20 août 2004, après 18 h d'audience.

SIX MOIS DE DEUIL.

LES DÉCÈS .

Les six mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par des décès particulièrement douloureux : **La perte de Jean-Claude Lenoir, notre président.** Dans la nuit du 11 au 12 juillet, nous avons passé l'information à tous les bénévoles de Salam :

Nous sommes sous le coup de la nouvelle et effondrés.

Jean-Claude est tombé à l'eau avec sa camionnette et s'est noyé. Sans doute un malaise.

Trop tôt pour dire autre chose que notre peine.

Yolaine et Claire

Dans les années 90 déjà, il distribuait des boîtes de sardines dans les blockhaus, un peu plus tard il s'était trouvé au tribunal pour avoir hébergé chez lui des migrants...

Jean-Claude avait une largeur, une justesse de vue rare, irremplaçable. Péniblement, nous apprenons à nous en passer... Il nous manque tellement...

La commémoration, à sa mémoire, a été groupée avec celle qui était dédiée aux quatre personnes décédées la même nuit : à 18 h 30 au parc Richelieu à Calais le samedi 13, et sur la plage de Dunkerque le lundi 15.

Ce lieu a été choisi symboliquement.

Nous avons gardé l'habitude de marquer, par un rassemblement à ces deux endroits, les décès d'exilés qui se sont produits depuis.



48 morts depuis la dernière édition de ce « Quai Salam », depuis le départ de Jean-Claude Lenoir. C'était 21 la dernière fois.

Nous comptons ceux qu'on a retrouvés mais aussi ceux que d'autres ont vu disparaître, se noyer, ou dont on sait qu'ils avaient embarqué avec des proches...

Ce qui est difficile à accepter :

*Le nombre : 9 en juillet, 3 en août, puis 22 en septembre, 14 en octobre et 10 en novembre.

*Les conditions de certains décès : dans la nuit du 4 au 5 octobre, quatre décès. Quatre personnes sont mortes, étouffées par la pression des autres, un enfant de deux ans, écrasé dans un canot, et trois personnes, étouffées et noyées dans 40 cm d'eau, au fond d'une autre embarcation.

Nous sommes effondrés, honteux comme si c'était nous les coupables... les gens autour de nous s'indignent... et comment défendre ceux qui se comportent ainsi, comme des bêtes, des gens qui écrasent les autres en leur passant sur le corps...

Mais ils ont derrière eux des heures (parfois trois jours) d'attente dans les dunes, par tous les temps, sans manger... On doit sans doute admettre qu'il y a des contextes dans lesquels l'être humain peut vite retourner à la bête et que, modestement, on n'a simplement pas le droit de juger...

*Ceux qui disparaissent dans un naufrage :

La totalité des décès annoncés pendant le mois de novembre, ce sont des corps retrouvés dans l'eau ou rejetés sur la côte par la mer...

Combien flottent encore entre deux eaux, dont les familles attendent des nouvelles, que leurs proches sur les camps recherchent, dont ils demandent des nouvelles à tous ceux qui ont pu les croiser.

Sur notre littoral, notre mémoire collective garde, à peine enfouie, la trace de ces marins pêcheurs « à Islande » dont les femmes et familles attendaient avec angoisse le retour incertain. « Les pleureuses », d'Eugène Dodeigne (1979), dans le jardin des sculptures du LAAC (Lieu d'Art et d'Action Contemporaine de Dunkerque) font le lien avec ceux qui aujourd'hui sont perdus en mer.



« Certains migrants rapportent qu'en mer, ceux qui sentent la mort approcher crient leur nom pour ne pas être oubliés. » écrit Julia Pascual dans un article du « Monde » paru le 9 novembre). Nous le répétons, toutes les entraves au départ des côtes ne font que pousser les gens à se mettre davantage en danger.

Plus le trajet est long, plus il y a de risque de naufrage. Et la police est de plus en plus efficace (obstacles à l'embarquement, confiscation ou destruction de canots, obligation d'avoir recours aux taxis-boats qui avancent parallèlement à la côte pour échapper aux risques de voir le canot confisqué ou crevé par la police). Plus la police est efficace, plus il y a de morts : 76 depuis le début de 2024 (retrouvés ou disparus)...

Même le ministre de l'Intérieur le reconnaît : Le 3 octobre, il rencontrait son homologue britannique. On pouvait lire ensuite sur son compte X : « Nous avons aussi partagé le constat que cette efficacité (policière) avait des conséquences néfastes avec une augmentation des décès... » (citation dans l'éditorial d'Olivier Berger dans « La Voix du Nord » du 25 octobre 2024).

Naïvement, on pouvait espérer un changement de politique à la frontière...

Eh bien, non : lors de sa visite sur notre littoral le 29 novembre, il a dit dans une interview à la « Voix du Nord » du vendredi 29 novembre par Julien Lécuyer : « Toutes les solutions qui consisteront à enkyster le problème, à créer des conditions d'accueil humanitaire, augmenteront les trafics et l'appel d'air. Seule la fermeté peut régler les choses. » Et voilà... qu'ils continuent à mourir...

LES PASSAGES EN ANGLETERRE.



Dans les six derniers mois (de début juin à fin novembre) le Home Office a compté 22 906 arrivées réussies au Royaume-Uni sur 414 canots gonflables. Cela fait une moyenne d'un peu plus de 55 personnes sur chacun.

C'est énorme... lors du gros naufrage, dont nous venons de marquer l'anniversaire, le 24 novembre 2021, ils étaient 33. C'était la norme à cette époque. Bien sûr tous les canots ne sont pas chargés de la même façon, mais dans le naufrage de la nuit du 18 au 19 juillet dernier, qui a fait un mort, il y avait 86 personnes sur la même embarcation, ont dit les autorités arrivées sur place.

Cela laisse peu de chances de survie à ceux qui embarquent, d'autant plus que de plus en plus souvent, pour gagner de la place les passeurs enlèvent les planchers des canots et suppriment des gilets de sauvetage.

« Les passeurs ont du sang sur les mains », a dit le ministre de l'Intérieur... Loin de nous l'idée de défendre ces gens qui sont des ordures. Il n'empêche qu'ils ne peuvent exercer leurs talents sur notre côte que parce que la frontière est interdite.

Sans annuler les Accords du Touquet, ce qui ne donnerait pas plus un droit de passage légal vers l'Angleterre à nos amis, on pourrait laisser la frontière sur notre sol mais il faudrait que les services britanniques qui étudient les demandes d'asile viennent faire leur travail de ce côté-ci de la Manche : on lit que, de l'autre côté, 71 % des demandes étudiées aboutissent à une régularisation.

Les personnes régularisées pourraient traverser la Manche en ferry. Il ne resterait plus que 29 % qui se poseraient la question d'une traversée sur un boudin gonflable...

Et ceux qui passeraient légalement partiraient, on l'espère, avec une autorisation de travail. Beaucoup moins de gens se retrouveraient en situation d'être exploités par des patrons peu scrupuleux.

A moins que l'intérêt de la situation actuelle soit de permettre une exploitation de la misère humaine qui aide l'économie britannique...

On en frémit !

Le chiffre donné par le Home Office ne tient compte ni de ceux dont le canot n'est pas récupéré par les officiers anglais ni de ceux qui passent encore en camion (les moins riches) :

Ils ne sont plus bien nombreux, mais le 18 juin, les Soudanais de la rue de Judée affirmaient que 80 d'entre eux venaient de réussir le passage par camion. Et le 22 novembre des nouvelles d'un petit groupe de Soudanais, arrivés justement en camion, parviennent à l'équipe Salam pendant sa distribution. Nous n'avons aucun moyen de connaître le nombre d'arrivées en dehors du compte fait par le Home Office mais le chiffre réel est forcément supérieur à 23 000 et nous sommes toujours soulagés d'en savoir arrivés à bon port, là où ils le souhaitaient.

Les retours après passages ratés sont difficiles : les gens qui ont tenté leur chance (« Game » disent-ils : ils « jouent » leur vie contre le destin. Terrible !...) sortent de l'eau trempés, gelés...

L'équipe Salam de Calais prépare des « kits naufrage » : sacs étiquetés par taille (S, M, L, XL...) qui contiennent tout ce qu'il faut pour rhabiller un homme de la tête aux pieds.



Elle est la première au petit matin à croiser les retours de mer et a toujours de ces kits dans les camions. S'il n'y en a pas assez, ils envoient quelqu'un en recherche.

Deux fois depuis le retour du froid, les étagères étaient vides, il a fallu lancer un appel sur les pages Facebook et Instagram pour demander de l'aide.

On sait que la Préfecture du Pas-de-Calais (malheureusement pas celle du Nord) a mis en place depuis 2020 un « *protocole de prise en charge humanitaire des personnes interceptées ou secourues à la suite d'un naufrage en mer* » qui s'applique sept jours sur sept, nuits comprises. Il y est question de *tentes réchauffées, de réassort de vêtements, de transport mobilisable à toute heure du jour et de la nuit, en vue d'acheminer depuis n'importe quel point du littoral des personnes particulièrement vulnérables.* (Les passages en italiques sont des extraits de l'article de Marine Babonneau dans le « Canard enchaîné » du 23 octobre 2024 : « Migrants dans la Manche : l'amer déborde ».)

En plus du « Canard enchaîné », on trouve référence à ce protocole dans le rapport d'activité de 2023 d'Utopia 56.

Pour le moment, nous n'avons pas trouvé le texte complet.

De toute façon, ce protocole n'est JAMAIS appliqué...

Ce nombre de passages, imprévisible, complique beaucoup le travail des associations, de Salam en particulier : pas seulement pour les kits naufrage mais pour répondre aux besoins en nourriture, ce qui est notre activité principale.

Par exemple, à Calais, nous avons donné 200 petits déjeuners le 10 novembre mais 684 le 11 (nombreux sont ceux qui sont revenus parce qu'il n'y pas eu de passages les 9 et 10 novembre à cause du mauvais temps...)

Difficile alors de prévoir la quantité de pain et de boissons chaudes à préparer.

Le 30 novembre 800 gobelets ont été donnés, tout a été distribué, les derniers sont partis avec seulement un morceau de pain à la main...

Pour augmenter la quantité d'eau chaude pour le thé et le café, on ne peut pas rajouter des réchauds à gaz (le local est trop petit), les bénévoles prennent sur leur temps de sommeil : celle qui a fait chauffer l'eau le 1er décembre est arrivée à 5 h 45...

Sur Dunkerque on comptait 400 repas servis le jeudi 28 mais plus de 600 deux jours après... Les distributions se sont faites dans une ambiance très tendue, d'autant que le lieu de distribution est vraiment trop exigü...



Le lieu où nous étions tolérés jusqu'au début du mois de septembre était voisin d'une voie ferrée en service. Début septembre, certains chauffeurs de train ont exercé leur droit de retrait par crainte d'écraser des exilés installés sur les voies (ce n'est pas si stupide, c'est le seul endroit toujours sec) ou les enfants en train d'y jouer...

Les représentants des associations (dont Salam) ont été invités en urgence à la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) pour une réunion d'information, le 5 septembre.

Nous avons été informés de décisions de la sous-préfecture :

Les points d'eau (raccordés au réseau) seront déplacés, éloignés de la voie ferrée, mais resteront du même côté de la route (dangereuse à traverser : des ralentisseurs ont été installés dès le 7 septembre).

Depuis M. le Directeur Général des Services a veillé à faire réparer la porte cassée de la benne à ordures. Elle est maintenant relevée régulièrement, sans qu'il faille réclamer. Il a fait curer les fossés pour les écoulements d'eau et donné largement accès à des sacs poubelle pour toutes les associations. Nous lui en sommes reconnaissants.

Il annonce des graviers pour les trois points d'eau et pour le lieu de distribution, s'il en reste.

Il n'empêche que cet espace de distribution est resté boueux et toujours trop petit. La responsabilité en revient à la Sous-préfecture.

LES ÉVACUATIONS DES CAMPS.

Depuis 2018, par peur de voir se reconstituer un (des) camp(s), comme la Grande Jungle de Calais, détruite en octobre 2016, l'État français a lancé le mot d'ordre « PAS DE POINT DE FIXATION ». Cela veut dire que quelqu'un peut être là (on ne peut pas l'empêcher, sauf à le tuer et heureusement on n'en est pas encore là, en France) mais qu'il ne faut surtout pas qu'il s'installe, même sous une tente : sa tente ne doit pas être fixée solidement dans le sol avec une bâche protectrice contre les intempéries et avec un peu de matériel à l'intérieur (couvertures, vêtements de rechange, réchaud pour faire un peu de cuisine, provisions...)



La règle, imposée par les autorités D'État, est le démantèlement régulier des camps : faire enlever le matériel, le faire porter de l'autre côté de la rue ou du fossé, ramasser tout ce qui reste (et tant pis pour celui qui est parti à la douche, ou chercher un repas, ou tenter un passage au Royaume-Uni).



Le motif de l'évacuation est « occupation illicite de terrain d'autrui, en réunion »...

Les Forces de l'Ordre les laissent pourtant ensuite se réinstaller (de façon toujours aussi précaire) jusqu'à la fois suivante.

À Calais le rythme a été longtemps toutes les 48 h, jours fériés compris. Depuis le 7 août c'est les lundis, mercredis et vendredis, sans régularité stricte dans l'horaire et dans l'ordre de visite des sites (ce serait trop confortables pour les exilés). Deux exceptions en novembre :

*le mardi 5 novembre (en plus des lundi 4 et mercredi 6) : la décision était prise (une fois de plus) de supprimer définitivement le camp proche du site du BMX,

*le samedi 30 au lieu du vendredi 29 (les Forces de l'Ordre étaient sans doute toutes réquisitionnées pour la venue à Calais du ministre de l'Intérieur.)

Côté Dunkerque, c'est beaucoup moins souvent : entre une (en novembre) et trois (en juin et septembre) fois par mois (treize fois au total sur six mois). Le camp est très étendu, ce n'est même plus vraiment un camp mais une multitude de très petits camps très éloignés les uns des autres et surtout éloignés des chemins carrossables, dans le but d'échapper aux opérations policières.

L'inconvénient est l'éloignement, aussi, des points d'eau raccordés au réseau (installés par la CUD) et du lieu de distribution où nous sommes tolérés... La conséquence est que nos amis sont éloignés des services proposés par les associations (distributions de repas, de couvertures, de vêtements, accès aux soins ... en plus de l'accès à l'eau).

Comme nous l'écrivions déjà il y a six mois, du côté de Dunkerque, l'État refuse toujours l'installation de toilettes et de douches à proximité des campements, et aucune mise à l'abri pour l'hiver ne sera envisagée, sauf très ponctuellement en cas de températures très basses... les locaux n'existent pas...

À Calais, si les démantèlements trois fois par semaine font de cette vie un enfer, les douches, les toilettes et la distribution d'eau gagnées au tribunal en 2017 par les associations continuent d'exister, même si elles restent vraiment très insuffisantes.

De même la distribution de repas décidée par M.Macron au début de 2018, quoiqu'insuffisante, continue d'exister.

Et des locaux existent qui pourraient accueillir tout l'hiver pour la nuit les populations sans véritable abri. C'est la volonté qui manque.

Des deux côtés, ce sont les associations qui permettent la survie des exilés, en remplissant jour après jour, parfois plus d'une fois par jour, les « tonnes » d'eau en plastique qu'elles ont installées à proximité des tentes.



Il s'agit de CFC à Calais et de Roots à Dunkerque.

Ces situations, ces décès, ces gens méprisés par la France, parqués dans des camps de misère, bien sûr ça nous rend tristes mais ça nous met encore plus en colère...

En colère, parce que ce sont des gens... des gens comme nous, pas des sous-hommes, ce sont des gens qui ont fait un trajet infernal et qui, dans la France du 21e siècle, pays des Droits de l'Homme, ne trouvent que des conditions de vie indignes.

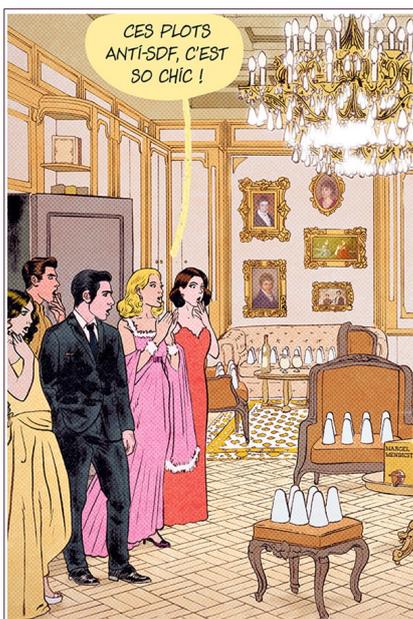
Nous sommes en colère aussi parce que nous savons que ces arrivées sur notre sol ne vont pas s'arrêter, que ces morts ne vont pas s'arrêter, au contraire...

Pour qu'ils ne se jettent plus sur un boudin gonflable, tant qu'on ne peut pas obtenir un accord de passage légal en Angleterre, il faut les accueillir avec le droit de travailler, très vite après leur arrivée. Il y a en France moins de 0.5% de demandeurs d'asile, et il y a du travail pour ces gens qui sont prêts à accepter n'importe quoi...

Claire Millot.

LES PICS D'OR.

Créé en 2019 par la Fondation Abbé Pierre, ce concours, satirique, prime les dispositifs anti SDF mis en place dans nos villes.



Dans la catégorie « Bouge de là, le prix de l'arrêté anti-précaire », l'Etat est lauréat 2024, pour Calais.

Il n'y a en fait pas d'arrêté, mais des décisions de la sous-préfecture, sans cesse renouvelées, d'après la consigne de l'Etat : « Zéro point de fixation ».

C'est cette politique qui lui vaut le prix : en effet, depuis l'évacuation de la grande jungle fin octobre 2016, tout est fait pour empêcher les exilés en quête d'un passage (illégal) en Angleterre de se poser de façon la moins inconfortable possible : une évacuation des camps un jour sur deux depuis cette époque les force à déménager toutes leurs possessions, parfois seulement d'une centaine de mètres.



Dessin réalisé par Emmanuel Reuzé, à l'occasion de la 3^e cérémonie des Pics d'Or.

Ce qui n'a pas été enlevé est ramassé par une société de nettoyage.



Les enrochements, destinés à empêcher l'installation de tentes en ville, relèvent d'un choix de la municipalité. Ils ont été renforcés le 29 octobre de cette année.

Nous n'avions pas vraiment conscience qu'il en manquait. Apparemment nous avons tort.

Les nouveaux rochers n'ont cependant pas empêché les gars de se réinstaller, si on en croit l'évacuation de leur matériel le 30 octobre !

Ces enrochements pourraient, dit l'auteur de l'article de la « Voix du Nord » « entrer dans les critères que dénonce la Fondation, mais sous un autre intitulé. »

Claire Millot

Les informations précises sont tirées de l'article de la « Voix du Nord » du 20 novembre 2024, signé O.P., « La Fondation Abbé-Pierre moque l'État pour sa politique ».



MIGRAAANTS...

C'est une pièce de Théâtre de Matéi Visniec, qui a été présentée par la compagnie DuCaBo les 12 et 13 octobre, à la Maison Sésame, à Herzele.

Nous sommes assis au coude à coude, dans le hangar de la Maison Sésame. Il est bondé...

Mais qu'est-ce que je raconte ?

Nous sommes assis au coude à coude sur un canot gonflable, il est bondé et...

« On est trop nombreux sur ce putain de bateau... »

C'est ce que nous disent les passeurs qui occupent l'estrade. Nous sommes trop nombreux et il faut que certains quittent le canot, oui, le quittent, mais en pleine mer, sans gilet de sauvetage, c'est la seule façon que tout le monde ne se noie pas... Le ton est donné, on comprend ce qui arrive à ceux qui sont montés sur ces embarcations de fortune...

La pièce est faite ensuite de plusieurs tableaux, très prenants, très émouvants.

Il y a celui où on voit un passeur offrir, d'une voix très douce, le passage gratuit à un homme en échange d'une de ses cornées. On comprend que le malheureux a accepté, car le passeur lui dit : « Mais ça ne se voit pas du tout ! » même s'il a perdu la vue d'un œil et si, quand même, sa mère le voit, elle ! Ensuite on lui propose de donner un rein...

Il y a celui qui met en scène un fossoyeur, sur une côte qui voit arriver les corps de centaines de naufragés (Lampedusa ?). Une dame est à la recherche des ses neveux, elle veut savoir s'ils sont sur la liste des enfants morts. Mais il n'y a pas de liste...

Le fossoyeur a, par contre, un tas de doudous...

La dame regarde le tas et se met à hurler. On comprend qu'elle a reconnu ceux de ses neveux...

Tous, nous connaissons des doudous gris et sales, même après lessives, déformés... Gris, sales et déformés d'avoir été trop aimés... et nous le savons... nous les reconnaitrions entre mille...

De tableau en tableau, nous nous identifions, nous comprenons, et nous sortons de là retournés...

Merci DuCaBo, merci Sésame !

Claire Millot.

APPEL AUX DONS.

DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : www.associationsalam.org
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :
<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :
Association Salam
BP 47
62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

DES TENTES ET DES BÂCHES !

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons pas à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, par tous les temps.

Il nous manque aussi des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3), qui coûtent beaucoup moins cher et permettent de rendre une tente imperméable ou de mettre un honnête homme au sec pour une nuit.

Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :
DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

des vêtements homme du XS au XL : caleçons, caleçons longs et sous-pulls thermolactyl, chaussettes, pantalons de jogging, jeans, shorts, t-shirts,

DES CHAUSSURES pour hommes : baskets ou chaussures de randonnées légères (pointures 40 à 46).

Des denrées alimentaires pour Calais :

du lait,
du thé et du sucre, du café soluble,
des biscuits

Pour déposer vos dons, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

Et pour Grande-Synthe :

Surtout des conserves de légumes de toutes sortes (nous recevons beaucoup moins de frais depuis quelques temps),
des sacs de légumes secs,

Déposez vos dons salle Guérin, rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

APPEL A COTISATION

Vous pouvez déjà prendre votre adhésion pour 2025.
Le bulletin d'adhésion est joint à cet envoi.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.
Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous étions plus de 250 adhérents en 2023, aidez-nous à dépasser le seuil des 300.

CONTACTEZ-NOUS

<http://www.associationsalam.org>
salamnordpasdecalais@gmail.com

Page Facebook : [SALAM Nord/Pas-de-Calais](#)

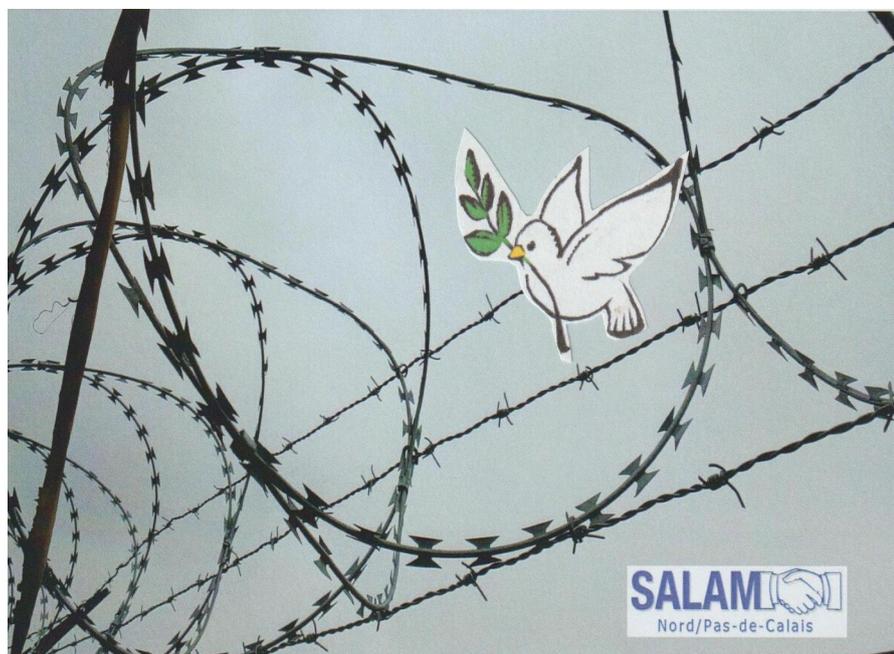
La page LinkedIn, consultable sur le lien suivant : www.linkedin.com/in/association-salam-nord-pas-de-calais

Et la toute nouvelle page Instagram : [salam_calais_grandesynthe](#)

Association SALAM
BP 47
62100 CALAIS

Association SALAM,
Salle Guérin, Quartier St Jacques,
1, rue Alphonse Daudet,
59760 Grande-Synthe

Bulletin d'adhésion 2025



Principaux objectifs de SALAM :

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais

BP 47

62100 CALAIS

Monsieur/Madame : _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____ E mail _____

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2025)

Date et signature :

Je fais un don* à l'association Salam en versant la somme de : _____

*Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.